

**Le Directeur de l'U.F.R.,
vu le décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié
par Décret n° 2016-1389 du 17 octobre 2016-art.4
relatif à l'accès à la profession d'avocat**

ARRETE

Article unique :

Le jury de l'examen d'entrée au C.R.F.P.A. sera composé comme suit pour la session 2019 :

Monsieur Laurent MORDEFROY, Président, Maître de Conférences, Université de Franche-Comté

Madame Béatrice LAPEROU, Maître de Conférences, Université de Franche-Comté

Monsieur Jérôme CHARRET, Premier Conseiller, Tribunal Administratif, Besançon

Monsieur Edouard MAZARIN, Président de chambre, président titulaire, Besançon

Monsieur Michel RISMANN, Président de chambre, président suppléant, Besançon

Maître Franck BOUVERESSE, Avocat, Barreau de Besançon

Maître Sylvie FICHTER, Avocate, Besançon

Maître Vanessa MARTINVAL, Avocate, Besançon

Maître Mikaël LE DENMAT, Avocat suppléant, Barreau de Besançon

Maître Muriel LOMBARD, Avocate suppléante, Barreau de Besançon

Maître Julie GIRARDOT, Avocate suppléante, Barreau de Besançon

Monsieur Christophe BRIGNOT, PRCE d'Anglais, Université de Franche-Comté

Monsieur Mathieu PAGNOT, PRCE d'Espagnol, Université de Franche-Comté

Madame Helga METTETAL, PRCE d'Allemand, Université de Franche-Comté

Fait à Besançon, le 09/07/2019

Catherine TIRVAUDEY,
Directrice de l'UFR-SJEPEG,

